

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	113 (1999)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Un poêle inédit aux armes de magistrats nyonnais
<b>Autor:</b>	Lieber, Vincent
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-745630">https://doi.org/10.5169/seals-745630</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Un poêle inédit aux armes de magistrats nyonnais

VINCENT LIEBER

## Un poêle composite

Nous présentons ici un ensemble de vingt catelles armoriées qui datent, selon nous, de 1761, avec des adjonctions probables en 1780. Elles furent réutilisées au début du XIX<sup>e</sup> siècle, en même temps que quelques catelles historiées, du XVIII<sup>e</sup> siècle également, et que quelques carreaux blancs du XIX<sup>e</sup> siècle, afin de réaliser un petit poêle rectangulaire, cerné de bandeaux de cuivre et posé sur un socle à pieds en bois. Ce poêle devait être transportable, à l'image des cheminées dites prussiennes ou parisiennes<sup>1</sup>. Il se trouve actuellement dans un appartement aménagé dans ce qui fut un hôtel particulier, sis en ville de Nyon<sup>2</sup>. Les catelles qui le composent concernent directement, outre les personnes qui s'intéressent aux poêles, les amateurs d'héraldique ainsi que les Nyonnais attachés à leur histoire.

## Des catelles disparates sorties de l'atelier des Bezançon

Les catelles disparates, aussi bien armoriées qu'historiées, qui furent utilisées pour composer ce petit poêle<sup>3</sup> évoquent immédiatement, de par leur style, une production de l'atelier des Bezançon, potiers de terre qui étaient établis à Nyon<sup>4</sup>.

Nous connaissons actuellement trois membres de la dynastie des Bezançon: Samuel-Abraham Bezançon (1712–1787), originaire de Moudon<sup>5</sup>, qui fut actif à Nyon de 1738 à 1787; il réalisa des tuiles, des tuyaux et des briques, ainsi que des fourneaux de faïence. Son fils, Jean-Samuel Bezançon<sup>6</sup> (?–1802) continua cette production. Enfin, le fils de ce dernier, Isaac Bezançon (1765–?) lui succéda dès 1802, mais cessa de réaliser des fourneaux<sup>7</sup>.

Aucune recherche n'a encore été publiée sur les poêles réalisés par Samuel-Abraham Bezançon et son fils Jean-Samuel Bezançon<sup>8</sup>. Nous sommes cependant à même de citer certaines productions sortant de leur atelier: tout d'abord deux poêles au château de Coppet, l'un vers 1767<sup>9</sup>, l'autre monogrammé «SB» et daté de

«1791»<sup>10</sup>; ensuite, dans le château de Crans près Céligny, un grand poêle recomposé vers 1850 avec des catelles de plusieurs poêles qui sortent très probablement du même atelier<sup>11</sup>. Un autre fourneau, également recomposé, mais de façon moins brillante, se trouve au château de Nyon<sup>12</sup>. Dans la même ville de Nyon, il existe notamment un poêle dans la «Maison Richard», actuelle bibliothèque communale avec, entre autres, une catelle armoriée (portant un écu au chevron accompagné de trois quintefeuilles<sup>13</sup>). Il est possible qu'il faille attribuer au même atelier des Bezançon le couronnement du poêle récemment (re)placé au château de Prangins, où se remarque une catelle de couronnement d'angle qui porte très vraisemblablement les armes de la famille Guiger. Enfin, pour conclure cette brève liste, il existe à «La Croisette», demeure construite au début de ce siècle à l'entrée de Nyon, du côté de Genève, deux poêles dont l'un est composé de catelles diverses provenant aussi de l'atelier des Bezançon.

Sur le petit poêle étudié ici se distingue facilement le réemploi de sept groupes de catelles, qui toutes se différencient entre elles, soit par leur décor – ou l'absence de décor – soit par leur bordure<sup>14</sup>. Nous ne nous attacherons ici qu'aux catelles armoriées auxquelles on a visiblement fait la part belle déjà lors du montage de ce poêle. Nous laissons donc de côté les deux types de catelles blanches (que nous nommons A1 et A2)<sup>15</sup>, plus tardives<sup>16</sup>, et la vue d'un château<sup>17</sup> avec deux bateaux, ou le paysan avec sa pelle (B3 et B4), provenant d'un autre poêle que celui étudié ici<sup>18</sup>. Avant de passer aux catelles armoriées (C6), citons, pourtant, le motif d'un homme réparant l'intérieur d'un tonneau (en colmatant les fentes à l'aide de suif ou, au contraire, les dégageant à l'aide d'un grattoir) pendant qu'un jeune couple, adossé à ce tonneau, s'apprête à agir de même<sup>19</sup>. Cette catelle ainsi qu'une autre (groupe C5), où se voit un cavalier tirant par la bride son cheval, possède une bordure identique à celles des catelles armoriées. L'image est aussi délimitée par un cartouche parfaitement similaire. Se pourrait-il ainsi que les catelles du type C5 aient accompagné les catelles aux écus du type C6? C'est fort possible.

## Un groupe de vingt catelles armoriées

Les catelles armoriées, au nombre de vingt, sont toutes similaires quant à la composition de leur décor: les angles et les bordures sont ornés et un cartouche animé, au centre, entoure l'écu découpé<sup>20</sup>. Leur forme est cependant parfois différente: nous y relevons aussi bien des catelles plates, mesurant 21,5 x 19 cm, que des catelles d'angle, mesurant 21,5 x 19 x 10 cm, lorsqu'elles ne sont pas tronquées. Remarquons une catelle d'angle avec deux écus (que nous numérotions 13 et 12 bis) et une catelle, probablement d'angle mais tronquée ne comportant qu'un écu (13 bis). Cinq autres catelles d'angle ne comportent, elles aussi, qu'un écu.

Parmi les vingt écus, quatre sont répétés deux fois (4, 8, 12 et 13), ce qui ramène le nombre des armoiries à seize. Comme les catelles sont monochromes et qu'à l'exception de deux catelles (5 et 9), où ils sont partiellement marqués, les émaux héraldiques ne sont jamais indiqués, nous nous contenterons de les décrire, sans nous attarder à ces émaux. Lorsque ces armes correspondent à des familles publiées dans l'armorial vaudois de Galbreath<sup>21</sup>, nous les citons immédiatement à la suite. Nous trouvons ainsi:



1. Le côté gauche du poêle. De gauche à droite et de haut en bas:  
Catelles du groupe A2, du groupe D, du groupe C5 // catelles du groupe A2, du groupe A1 // catelles du groupe A2 (2x), du groupe C5 // catelles du groupe A2 et groupe D.

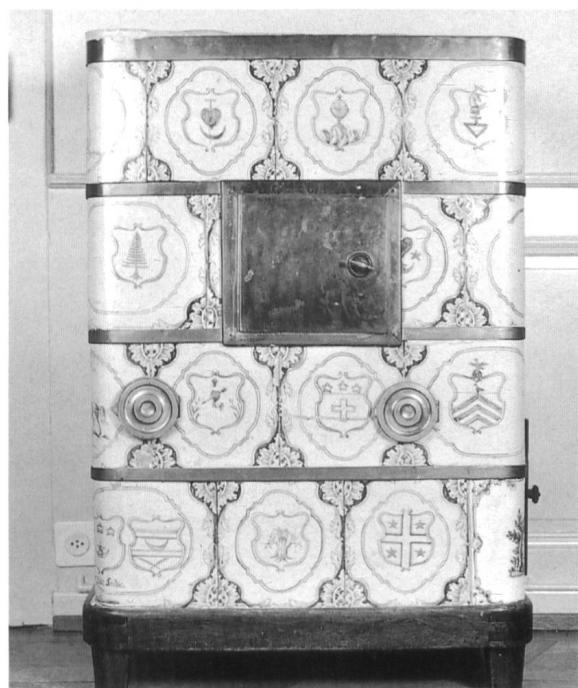
## Côté gauche du poêle (ill. 1):

Pas de catelle armoriée (mais les deux catelles historiées [C5] avec bordure et cartouche similaires).

## Face avant du poêle (ill. 2):

12 écus sur onze catelles<sup>22</sup>:

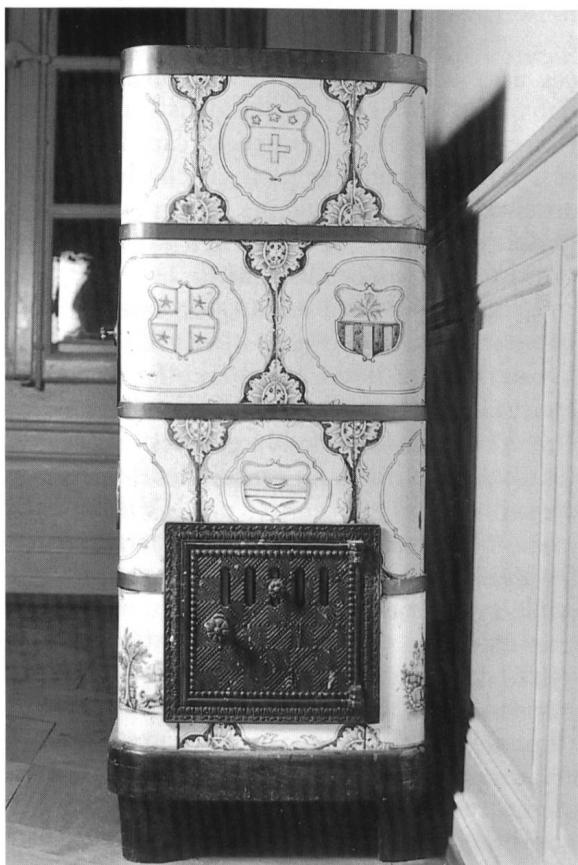
1. Un cœur accompagné en chef d'un tau et en pointe d'un croissant de lune posé en fasce: inconnu.
2. Un globe terrestre<sup>23</sup> posé sur un mont de trois rochers: Rochmondet<sup>24</sup>, variante de l'armorial.
3. Une demi-licorne contournée accompagnée en pointe d'une marque de maison formée d'un triangle évidé, la pointe en bas, sommé d'une croix: inconnu.
6. Un sapin arraché: Veret (inconnu de Galbreath)<sup>25</sup>.
7. Un cœur cantonné de deux étoiles à cinq rais mal-ordonnées et, en pointe, d'un croissant de lune posé en fasce surmonté d'une étoile à cinq rais: Joly<sup>26</sup>, variante de la branche ou famille de Granges, près Payerne, et non de celle de Nyon.



2. La face avant du poêle. De gauche à droite et de haut en bas:

Inconnu (n° 1), Rochmondet (n° 2), inconnu (n° 3) // inconnu (n° 6), Joly (n° 7) // inconnu (n° 10), Ducoster (n° 4bis), Cornillat (n° 11) // Duret (?) (n° 13) et François (?) (n° 12bis), Reverdin (n° 14), Puthod (n° 8bis); toutes ces catelles sont du groupe C6; catelle du groupe B4.

10. Une main dextre vêtue d'une manchette tenant un cœur transpercé d'une flèche posée en barre, la pointe vers le bas, accompagnée en chef d'une fleur de lys et cantonnée de deux plantes au naturel<sup>27</sup>: inconnu.
- 4 bis. Une croix pattée alésée avec un chef chargé de trois étoiles à cinq rais mal-ordonnées: Ducoster<sup>28</sup>, variante de l'armorial (ill. 5).
11. Trois chevrons avec un chef chargé d'une corneille, il y a en plus un heaume avec pour cimier une corneille éployée: Cornil-lat<sup>29</sup> (que l'on va retrouver sur une catelle de corniche, plus loin).
13. Un croissant de lune surmonté d'un pentacle (ou une étoile à cinq rais?, voir 13 bis) et accompagné en chef de trois étoiles à cinq rais posées en fasce. En dessous se lit le titre: «Petit Sindic»: inconnu, mais la mention de la charge de «Petit Sindic» pourrait suggérer le nom de Duret<sup>30</sup> (voir plus loin).



3. Le côté droit du poêle. De gauche à droite et de haut en bas:

Ducoster (n° 4) // Puthod (n° 8), Aneth (n° 9) // François (?) (n° 12); toutes ces catelles sont du groupe C6. Il faut y ajouter la catelle du groupe C6, Goncerut (n° 5), placée au dos du poêle et qui n'a pu être photographiée.

Sur la même catelle on voit:

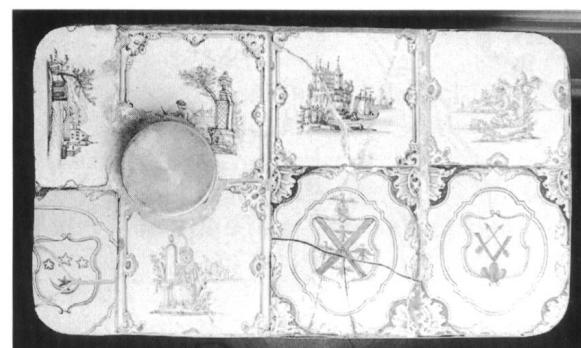
- 12 bis. Deux fasces accompagnées en abîme d'un croissant de lune posé en fasce et en pointe de deux plumes (ou palmes?) posées en sautoir: François<sup>31</sup>(?), variante de l'armorial.
14. Une souche d'arbre arraché reverdissante: Reverdil<sup>32</sup>, variante de l'armorial (ill. 6).
- 8 bis. Une croix cantonnée de quatre étoiles à cinq rais: Puthod<sup>33</sup> (ill. 7).

*Côté droit du poêle (ill. 3):*

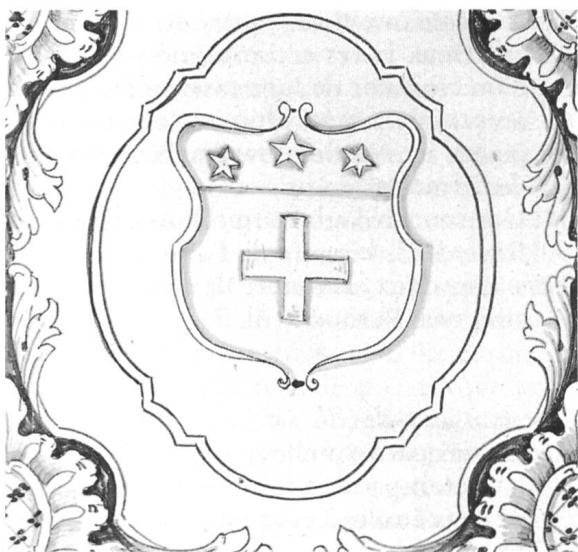
- 4 écus sur quatre catelles:
4. Une croix pattée alésée avec un chef chargé de trois étoiles à cinq rais mal-ordonnées: Ducoster (voir plus haut 4 bis).
  8. Une croix cantonnée de quatre étoiles à cinq rais: Puthod (voir plus haut 8 bis).
  9. Trois pals (d'azur?) avec un chef chargé d'une plante d'aneth: Aneth<sup>34</sup>.
  12. Deux fasces accompagnées en abîme d'un croissant de lune posé en fasce et en pointe de deux plumes (ou palmes?) posées en sautoir: François (?) (voir plus haut 12 bis).

*Face arrière du poêle:*

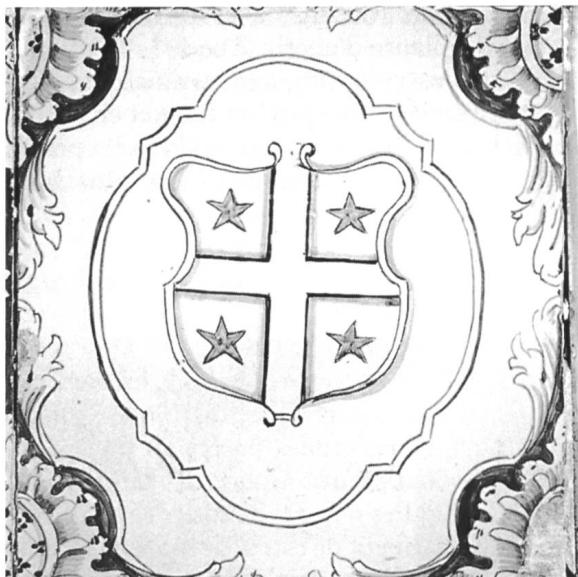
- 1 écu sur une catelle:
5. Palé (d'argent? et de gueules?), les premiers pals chargés à chaque fois d'une étoile à cinq rais, les étoiles posées en fasce. Une étoile pour cimier: Goncerut<sup>35</sup>. (Il y a aussi deux catelles d'angle historiées du type C5 et un fragment de catelle, probablement du type C6, allant peut-être avec 13 bis).



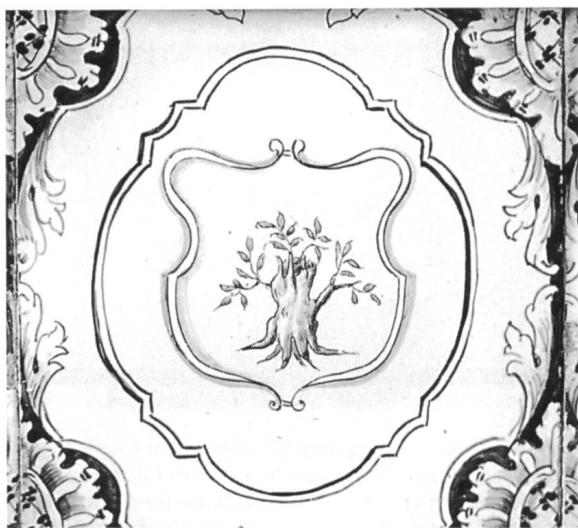
4. Le dessus du poêle. De gauche à droite et de haut en bas: Catelles du groupe B4 (3x), du groupe B3 // catelles du groupe C6, Duret (?) (n° 13 bis), du groupe B3, du groupe C6, De La Fléchère (n° 15), Vautier (?) (n° 16).



5. Catelle aux armes de la famille Ducoster (n°s 4 et 4bis).



6. Catelle aux armes de la famille Puthod (n°s 8 et 8bis).



7. Catelle aux armes de la famille Reverdil (n° 14).

#### Dessus du poêle (ill. 4):

- 3 écus sur trois catelles, dont une tronquée: 13 bis. Un croissant de lune surmonté d'une étoile à cinq rais (ou d'un pentacle?, voir plus haut 13) et accompagné en chef de trois étoiles à cinq rais mal-ordonnées (variante par rapport à 13): Duret (?) (voir plus haut 13).
15. Un sautoir cantonné de quatre aiglettes. Un heaume avec pour cimier une aiglette: De La Fléchère<sup>36</sup>.
16. Une lettre V posée sur un mont de trois coupeaux et chargée de deux flèches posées en chevron, les pointes vers le haut; inconnu, peut-être Vautier<sup>37</sup>.

#### Les armoiries de magistrats nyonnais

Les armoiries peintes sur ces catelles correspondent donc visiblement à des familles nyonnaises. Il est cependant important de relever que, d'un point de vue héréditaire, nombre de ces armoiries sont un peu fantaisistes, tant dans leur composition que dans l'interprétation qu'en réalisa le peintre sur catelles, même si le rendu général est plein de charme. Il faut aussi relever que plusieurs de ces armes sont parlantes, telles que celles des Rochmondet, des Cornillat ou des Reverdil.

L'autre élément à remarquer, essentiel, est la mention de la charge de «Petit Sindic»<sup>38</sup> sur la catelle 13. Elle indique, en effet, si besoin était, la piste à suivre: il faut consulter les archives communales de Nyon et les «roles», ou listes, des membres du conseil des douze et du conseil des vingt-quatre, au XVIII<sup>e</sup> siècle, avant 1798 exactement. Il nous paraît, en effet, évident que ces catelles proviennent d'un poêle ayant meublé, aussi bien qu'orné, l'ancien Hôtel de ville de Nyon, à la Grand'rue<sup>39</sup> (ill. 8). Le lien entre ces armoiries n'est en effet pas familial, mais bien social. Nous nous trouvons, en quelque sorte, face à un armorial céramique des autorités de la ville dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un certain nombre de ces armoiries n'a cependant pu être identifié dans l'*Armorial Vaudois*<sup>40</sup> – qui ne cite jamais les catelles de ce poêle, tout à fait inédites, semble-t-il<sup>41</sup> – et bien souvent les écus du poêle comportent des variantes tout aussi inconnues dans ce même *Armorial Vaudois* et, à plus forte raison, dans celui plus ancien de



8. Vue de l'Hôtel de ville de Nyon, construit au XVI<sup>e</sup> siècle. Photographie anonyme, vers 1925 (Collection du Musée historique et des porcelaines, Nyon).

Mandrot<sup>42</sup> ou dans l'armorial manuscrit en trois volumes, dont un de planches, que Jean Monnier réalisa en 1857<sup>43</sup>. Ainsi, si dix des seize écus semblent être identifiés avec assez de certitude, les écus 1, 3, et 10 restent inconnus et les écus 12 (et 12 bis), 13 (et 13 bis) et 16 demeurent sujets à beaucoup de doutes.

Le Musée historique et des porcelaines de Nyon conserve dans ses collections quatre catelles de couronnement, soit des catelles décoratives qui étaient placées au sommet d'un poêle, formant une couronne ornementale. L'une de celles-ci est aux armes, surmontées d'une couronne, de la ville de Berne<sup>45</sup>, souveraine du pays de Vaud de 1536 à 1798 (ill. 9); une autre<sup>46</sup> est aux armes, surmontées d'un heaume, de la famille Cornillat<sup>47</sup> et porte l'inscription «N:Lt: // Ballival / et // Châte / lain» (ill. 10); enfin une troisième<sup>48</sup> porte l'écu de Nyon<sup>49</sup> surmonté de la date de «M.DCCLXI»<sup>50</sup> (ill. 11). Ces catelles de couronnement pourraient fort bien provenir du même poêle que les catelles armoriées dont nous parlons ici, certes à cause d'éléments décoratifs similaires<sup>51</sup>

(mais les Bezançon se répétaient beaucoup), mais surtout de par la logique d'un programme héraldique où les armes du souverain, de la ville, de membres éminents du conseil des douze couronnaient les armes des citoyens membres des conseils. Ceci justifie donc de se plonger dans la liste des magistrats de la ville de Nyon en cette année précise de 1761, pour tâcher de trouver des noms qui correspondent aux armes non identifiées.

### Les autorités de la ville de Nyon

Les archives de Nyon indiquent donc, en janvier 1761<sup>52</sup>: «Le Roole des Membres des Conseils est aux pages 140 & 141 de ce Règlement [celui de 1759 demeuré quasi inchangé pour 1761] excepté Mr. Berger mort, et Mr. Benedict Joli qui a demandé son départ non remplacés.

Syndic pr. 1761  
 Noble & Genereux Emanuel  
 Cornillat 1: Sindic  
 Mr. Jean Duret Second Sindic  
 Noble Louis frederich Delaflechere  
 Recteur  
 Mr Salomon Henry Metral<sup>53</sup>.»

Retournant donc aux pages 140 et 141, nous lisons pour janvier 1759: Denombrement et Roole. Des membres des Conseils 12 et 24 de la Ville de Nyon.

Mesr. Des 12.

Noble & Gener Nicolas Cornillat  
 Lieut Ball. Fev. 1726<sup>54</sup>.  
 Noble & G. Jean Emanuel Cornillat  
 Banneret en 1756.  
 Mr. Gaspar Salomon Duret 2 Janv 1727.  
 Ege<sup>55</sup>. Benedict Joly 20. aoust 1733<sup>56</sup>.  
 Jean Benedict Rochmondet ancien Banneret 1.  
 Abram Noel 14: X 1747.  
 Charles Rodolph Du Coster ancien Banneret 7: avril 1751.  
 Elie Duret 21: X. 1752.  
 Francois Gaspar Gaudin 28. Fev. 1753.  
 Ege francois Gaspar Goncerut 10 Janv. 1754.  
 Etienne Puthod avocat 4. Fev. 1754.  
 Jean Etienne Puthod medecin 1: 8. 1756.  
 Ege. adam anthoine Levrier 20. Avril 1758.  
 Ege. Benedict Salomon Puthod Secrétaire 1<sup>er</sup>.  
 Aoust 1743.



9. Catelle de couronnement d'angle aux armes de la ville de Berne (Musée historique et des porcelaines, Nyon, sans n° d'inventaire).



10. Catelle de couronnement aux armes de la famille Cornillat (Musée historique et des porcelaines, Nyon, n° d'inventaire 4114, anciennement 334).



11. Catelle de couronnement aux armes de la ville de Nyon, datée de 1761 (Musée historique et des porcelaines, Nyon, n° d'inventaire 4116).



12. Catelle de couronnement avec un médaillon ovale non décoré (Musée historique et des porcelaines, Nyon, sans n° d'inventaire).

Messieurs du 24.

Francois Gaspar Goncerut  
 Pierre francois  
 Noble adam andre Delaflechere 2: Janv. 1727.  
 Etienne Badel 13. Avril 1728.  
 adam Veret 9bre 1728.  
 Jaques Samuel Reguex Jan. 1732.  
 Daniel Marquis 9bre 1733.  
 francois Du Coster fev. 1737.  
 Pierre Aneth mars 1737.  
 charles frederich Vautier 17: avril 1741.  
 Salomon andre Berger 1: aoust 1743<sup>57</sup>.

Jean Salomon Henry 20. Aoust 1746.  
 Andre Salomon Du Coster 28. Fev. 1749.  
 Jean Urbain Joly 22 Janv 1752.  
 Pierre francois Salomon francois 21: Xb. 1752.  
 Jean Duret 28. Fev. 1753.  
 N. Louis frederich delaflechere 4: fev. 1754.  
 Jean francois Noel 3: Janv. 1755.  
 Ege Jean francois Joly 6. May 1756.  
 Louis Noel 5. 8b. 1756.  
 Ege. augustin Du Coster 31: Xe. 1756.  
 Henry Veret 21: avril 1757.  
 David Antoine Gaudin 20 avril 1758.  
 Benedict joly 21: avril 1758<sup>58</sup>.»

Nous le constatons, ce sont bien souvent les membres des mêmes familles qui se succèdent et se rejoignent dans les conseils au fil des années, formant une oligarchie au sein de la petite cité de Nyon. Il suffit de relever que quatre écus se retrouvent par deux fois sur les catelles. Les noms correspondants se retrouvent au moins aussi souvent dans le rôle de 1759–1761. Il s'agit des Duret (4 membres) (catelles 13 et 13 bis), des Du Coster (4 membres) (catelles 4 et 4 bis), des Puthod (3 membres) (catelles 8 et 8 bis) et des François (2 membres) (catelles 12 et 12 bis).

C'est donc parmi les noms de ces magistrats que nous pouvons espérer identifier certains titulaires des armoiries figurant sur les catelles. Rappelons que nous avons trouvé, parmi les armes identifiées, les noms de: Aneth, Cornillat, Delafléchère, Ducoster, Duret (?), François (?), Goncerut, Joly, Puthod, Reverdil (famille qui ne figure pas sur la liste de 1759–1761), Rochmondet et Veret, ainsi que Vautier (?). Ce dernier nom pourrait aussi appartenir au groupe des noms cités, sans que les armes soient identifiées, un groupe qui compte les familles Badel, Berger, Gaudin, Henry, Levrier (armes connues qui ne figurent sur aucune des catelles), Marquis, Noel et Reguex.

### 1761: construction d'un poêle à l'Hôtel de ville de Nyon

Nous voici donc avec un certain nombre de catelles armoriées conservées dans un lieu, avec quelques catelles de couronnement portant notamment des armoiries de villes et la date de 1761 dans un autre endroit et, enfin, une liste de noms de 1759 valable pour 1761, noms qui correspondent aux patronymes trouvés pour certains des écus.

Restait à aller chercher, toujours dans les archives, la preuve ou tout au moins des indications quant à la construction dans l'Hôtel de ville, à cette date, d'un poêle portant des armoiries.

Dans les manuaux du conseil pour les années 1758 à 1762, reliés en un volume, se trouve la décision suivante en mars 1761: «Il a été mis en proposition la manière d'accommoder les chambres de notre maison de Ville, afin qu'elles ne fussent désormais occupées que par les Conseils. Il est dit qu'on laissera la Chambre du Conseil de la même grandeur qu'elle est, on y placera un autre fourneau propre, et celui qu'il y a sera transplanté à la chambre sur

le jardin, ou celle qu'on agrandira en changeant le lavoir, on fera des fenêtres neuves à cette chambre et une grande porte de même, on fera aussi le plancher en croisées, le grand fourneau ne pouvant pas subsister il faudra en substituer un autre<sup>59</sup>.»

Quelques mois plus tard, dans l'ensemble des pièces justificatives de 1759 à 1762, se lit le contrat suivant: «Le seizième novembre mille sept cent soixante un, messieurs les commis de la part du Noble Conseil de cette Ville de Nyon ont convenu avec maître Samuel Bezançon Terrassier habitant en ditte Ville qu'il démolira le fourneau du grand poile<sup>60</sup> de la maison de Ville, y en établira et construira un neuf fayencé en couronne<sup>61</sup>, Item démolira celui du petit poile du Conseil pr le transporter poser et remonter dans le petit poile à côté de la cuisine et en établira un autre aussi fayencé audit petit poile à la place de celuy qui aura été oté. Le tout rendu posé fini et placé a ditte du maître Expert pour le prix de cinquante cinq Ecus blancs, qui lui seront payé quand l'ouvrage aura été reconnu et reçu, le tout devant être exécuté entre cy et Noël prochain. En foy de ce le dit maître Bezançon à signé audit Nyon la fin dit Jour 16. 9bre 1761. [signé:] Samuel Bezançon / Mr l'ancien syndic livra de plus vingt cinq florins de gratification a cette convention ordonné en Conseil Nyon ce 29 mars 1762 Puthod<sup>62</sup>.»

Enfin, les comptes communaux de 1756 à 1769, également reliés en un seul volume, nous apprennent qu'il fut «Livré à Samüel Bezançon Terrassier Cinquante Cinq Ecus blancs pour l'ouvrage qu'il a fait et fourni pour la ville Suivant la Convention que Messieurs du Conseil avoient fait avec lui le 16: 9bre 1761: et qu'il a rempli. Plus au dit pour gratification à lui accordé en Conseil Vingt Cinq florins, Conse d'Ordre. du 29<sup>e</sup>: mars 1762:»<sup>63</sup>.

A cette somme peut s'ajouter aussi le salaire plus modeste versé «A Marctet, pour avoir employé une journée à la Maison de Ville au Mois de decembre pour débarasser les decombrés, après que les fourneaux ont été construits, six batz»<sup>64</sup>.

### Réparations entre 1761 et 1804

Admettant que la catelle de couronnement aux armes de la ville de Nyon, datée de 1761, provienne de ce poêle construit par l'atelier Bezançon pour l'Hôtel de ville, ainsi que toutes les autres catelles armoriées, naturellement, nous allons relever encore quelques écrits con-

cernant les poêles qui se trouvaient dans ce bâtiment. Certains de ces écrits ont en effet leur importance, notamment à cause des transformations, réparations et, peut-être, adjonctions qui y sont citées. Il faut, en effet, tâcher de résoudre le problème posé par la catelle aux armes Reverdil, car si cette catelle est parfaitement semblable aux autres qui datent, elles, de 1761, le nom Reverdil n'apparaît pas avant 1779 dans les listes des magistrats en place à Nyon.

La première mention de réparation se retrouve dans les comptes de 1780. Il s'agit d'une facture «[à] Besançon fils, pour avoir raccomodés les fourneaux à la Maison de Ville et au collège. P.R.<sup>65</sup> le 15<sup>e</sup> Janvier 1781: 7 florins 6 sols»<sup>66</sup>. Nous connaissons le détail des réparations grâce à une pièce justificative qui indique que «[d]oivent les Messieurs du Noble Conseil de Nyon à S: Bezençon fils les articles suivent pour avoir regarny 3 Fourneaux à la maison de Ville à 5 bache<sup>67</sup> par Fourneaux fait 15 bache pour avoir regarny le grand 10 pour avoir regarny celui<sup>68</sup> de Monsieur le Réjen Rou 5 (total) 30 bache (...)»<sup>69</sup>.

En 1787, une facture est faite «[à] Samuel Besançon<sup>70</sup>, pour avoir démonté & remonté le sus dit fourneau, fournis 24 catelles, bordure & racomodés les autres. P.R. le 24<sup>e</sup>. Mars 1788 50 florins»<sup>71</sup>. Le détail de cette commande qui se retrouve dans les pièces justificatives ne donne guère de détail, si ce n'est qu'il est précisé que Samuel Besançon a «regarni et remis deux catelles et un cordon au fourneau de la chambre du conseil»<sup>72</sup>. Il en va de même en 1789, date à laquelle on établit une autre facture «[à] Mtre. Samuel Bezançon pour avoir démonté et remonté le fourneau de la chambre ordinaire du Conseil, fourni plusieurs pièces catelles & fait un double fond fourni terre grasse sable tuilles et carrons, Rembouché le grand fourneau de la Sale et autres ouvrages à la maison de ville, P.R. le 14<sup>e</sup>. Xbre. 1789»<sup>73</sup>.

Les fourneaux semblent ne pas nécessiter de travaux particuliers dans les années qui suivent, jusqu'en 1795, date à laquelle on doit «à Mtre Samuel Bezançon (...) réparations aux deux fourneaux de la maison de Ville quittce du 2e May 1795 ff.<sup>74</sup> 30 dont (...) ci reste pr maison de Ville 5 ff.»<sup>75</sup>. Puis en 1797, on règle «à Mtre Samuel Bezançon, pour avoir regarni et racomodé les deux fourneaux en 1796: Partie réglée le 12 septembre 1797 à ff 6.6 dont ff. 1:6 porté à la page 89 5ff.»<sup>76</sup> et encore une fois «au dit Bezançon, pour avoir regarni et racomodé les trois fourneaux en 1797 Partie réglée le 25e Xbre 1797 à ff 9 dont ff. 4: 6 porté à la page 89 4 ff 6»<sup>77</sup>.

## Adjonction de catelles armoriées vers 1780

Si l'on revient aux catelles ornées des seize écus, rappelons que dix de ceux-ci correspondent à des membres des deux conseils de 1761 mais que les armoiries Reverdil ne peuvent avoir été placées qu'après 1779, date de la première présence attestée d'un membre de cette famille au conseil des vingt-quatre.

Selon les comptes qui retracent les réparations et transformations effectuées sur les poêles de l'Hôtel de ville par Bezançon, il est possible d'avancer soit la date de 1780, donc immédiatement après la nomination de Reverdil, soit l'année 1787, lorsque le même Bezançon fournit 24 catelles<sup>78</sup> et bordures pour recomposer – peut-être – le poêle avec des catelles semblables à celles déjà existantes. Cela permettait ainsi de placer les armoiries des nouveaux membres des conseils entrés après 1761 tout en gardant une unité de style<sup>79</sup>.

Outre Reverdil, de nouveaux noms étaient apparus dans les conseils de 1761 à 1779, tels que Buvelot<sup>80</sup>, Gignoux<sup>81</sup>, Levrier<sup>82</sup>, Matthieu<sup>83</sup>, Natthey<sup>84</sup> ou Paris<sup>85</sup>. Il y a aussi la mention, en 1797, du «Sieur Jacques Vincent Testu<sup>86</sup> reçu membre honoraire du Noble Conseil des XXIV, le 21 janvier 1761»<sup>87</sup>.

Il faut donc également tenir compte de ces noms par rapport aux écus non identifiés<sup>88</sup>. Parallèlement, il s'agirait de trouver d'autres documents héraudiques pour étayer l'identification d'armoiries sans doute fraîches, en tout cas peu employées. Celles-ci conservent en effet, même à notre époque, une apparence toujours assez fantaisiste, relevant souvent d'un goût «très XVIII<sup>e</sup> siècle», comme c'est le cas pour la catelle no 10, avec la main tenant un cœur<sup>89</sup>. Il est, en effet, très probable que certaines de ces armoiries ont été créées à l'époque, dans le seul but d'être peintes sur des catelles. On pouvait ainsi compléter la série des écus des membres des conseils afin qu'ils figurent sur le poêle de l'Hôtel de ville de Nyon<sup>90</sup>.

Pour identifier avec certitude les trois écus douteux et les quatre écus inconnus, il faudra donc passer en revue les membres des conseils entre 1761 et 1797<sup>91</sup>, date de la dernière réparation, une année avant la fin du pouvoir bernois et sept années avant la vente du bâtiment et espérer pouvoir, ainsi qu'il a déjà été dit, les comparer à d'autres documents héraudiques. Quant à la commande précise du poêle, où peut-être figurait le programme décoratif, elle n'existe pas parmi les pièces justificatives de 1761, aux Archives communales de Nyon.

## Vente de l'Hôtel de ville: qu'advient-il du poêle?

Entre 1797 et 1804, date à laquelle l'Hôtel de ville fut vendu, il n'existe apparemment plus aucune mention de réparation. Il est facile d'imaginer que les poèles qui venaient d'être «raccommodés»<sup>92</sup> ne nécessitaient plus d'interventions.

En 1804, dans le but d'acheter le château de Nyon, mis en vente par le nouveau canton de Vaud suite au départ des baillis bernois, la ville de Nyon se résolut à vendre plusieurs immeubles lui appartenant, à savoir: «1) Un pré dit en Loex 2) Un Batiment caduc à l'entrée au nord de la ville 3) le Batiment de la Maison de Ville, Ecuries, Remise, Cour, et Jardin attenant 4) La montagne du Gip 5) Environ 20 poses en Pré & Champs du Domaine de Bois Bougy (...)»<sup>93</sup> comme le rapporte un procès verbal du lundi 30 juillet 1804.

Ce fut un dénommé Bonnet qui acquit la Maison de ville pour la somme de «Onze mille & deux Cens frans compris le 5 p %»<sup>94</sup> le 24 septembre 1804. Il est intéressant de rapporter qu'auparavant il fut décidé d'établir «{les} conditions particulières pour la maison de ville» le «lundy 13 août 1804» où il est

écrit: «2) La Municipalité fera déplacer tout ce qui n'est pas compris dans la vente et les meubles appartenant à la Bourse, qui existeront dans la maison ce jour de la dernière mise seront compris dans la vente»<sup>95</sup> et, en outre, le 20 septembre 1804, «[la] Maison de Ville, Ecurie, Remise, Cour & Jardins attenant, avec droit d'Auberge, les meubles restants, (à l'exception de ceux renfermés dans la Chambre de Justice, du buffet en noyer coffre fort attaché au mur, et deux bans de l'Eglise en sapin a dossiers:) a été expédié au Cn Jean Marc Bonnet Aubergiste actuel de la Maison de Ville pour le prix de dix mille deux cent dix francs outre le 5 p %...»<sup>96</sup>.

Nous pouvons donc relever qu'en 1804, on n'hésite pas à faire enlever de la Maison de ville un «coffre fort attaché au mur», soit une pièce de mobilier sans doute aussi difficile à déplacer qu'un poêle. Il ne semble pas cependant qu'on ait eu l'idée de conserver ces catelles armoriées pour le château. Les souvenirs de l'ancien régime étaient-ils caducs? Il faut aussi remarquer que, de manière générale, les modes changeant, un poêle était vite considéré comme désuet après un quart de siècle. Celui de l'Hôtel de ville de Nyon avait alors déjà plus de quarante ans.



13. «La cuisine vaudoise» installée au Musée Historique, dans le château de Nyon; on remarque, à droite, les quatre catelles de couronnement citées dans le texte. Carte postale portant la date manuscrite de 1933 (Collection du Musée historique et des porcelaines, Nyon).

L'immeuble où se trouvait l'ancien Hôtel de ville étant devenu propriété privée, aucun document d'archives relatif aux transformations effectuées par la suite ne nous est parvenu. Il faut imaginer que le poêle fut démonté (peut-être « officieusement » au moment de la vente) et les catelles dispersées, certaines étant réutilisées relativement rapidement pour composer le petit poêle dont il est question ici, peut-être déjà vers 1810. Quelques-unes des catelles de couronnement furent quant à elles déposées au Musée à une date indéterminée, mais sans doute assez tôt pour la catelle aux armes Cornillat, qui portait le numéro d'inventaire 334 (ill. 13)<sup>97</sup>.

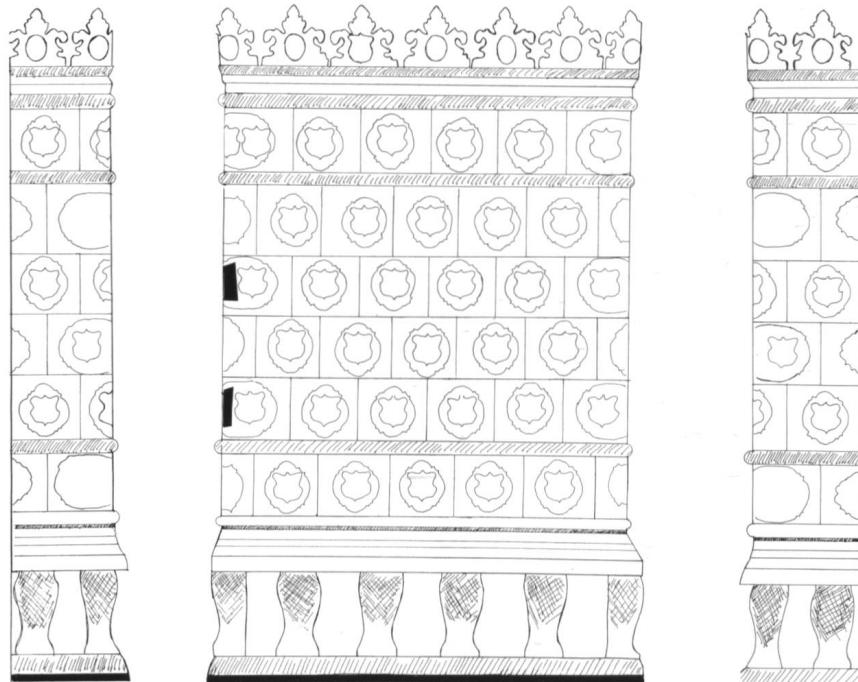
### L'aspect du poêle avant qu'il ne soit démonté

Nous avons vu qu'en 1761, outre deux syndics, un recteur et un métral, il y avait officiellement trente-six membres<sup>98</sup> dans les deux conseils, auxquels s'ajoutait un membre honoraire, soit quarante et une personnes et, de ce fait, environ quarante et une catelles qui devaient être armoriées<sup>99</sup>. Le nombre de carreaux nécessaires pour construire le poêle pouvait être complété par des catelles historiées – parfois quelque peu libertines – du type C5.

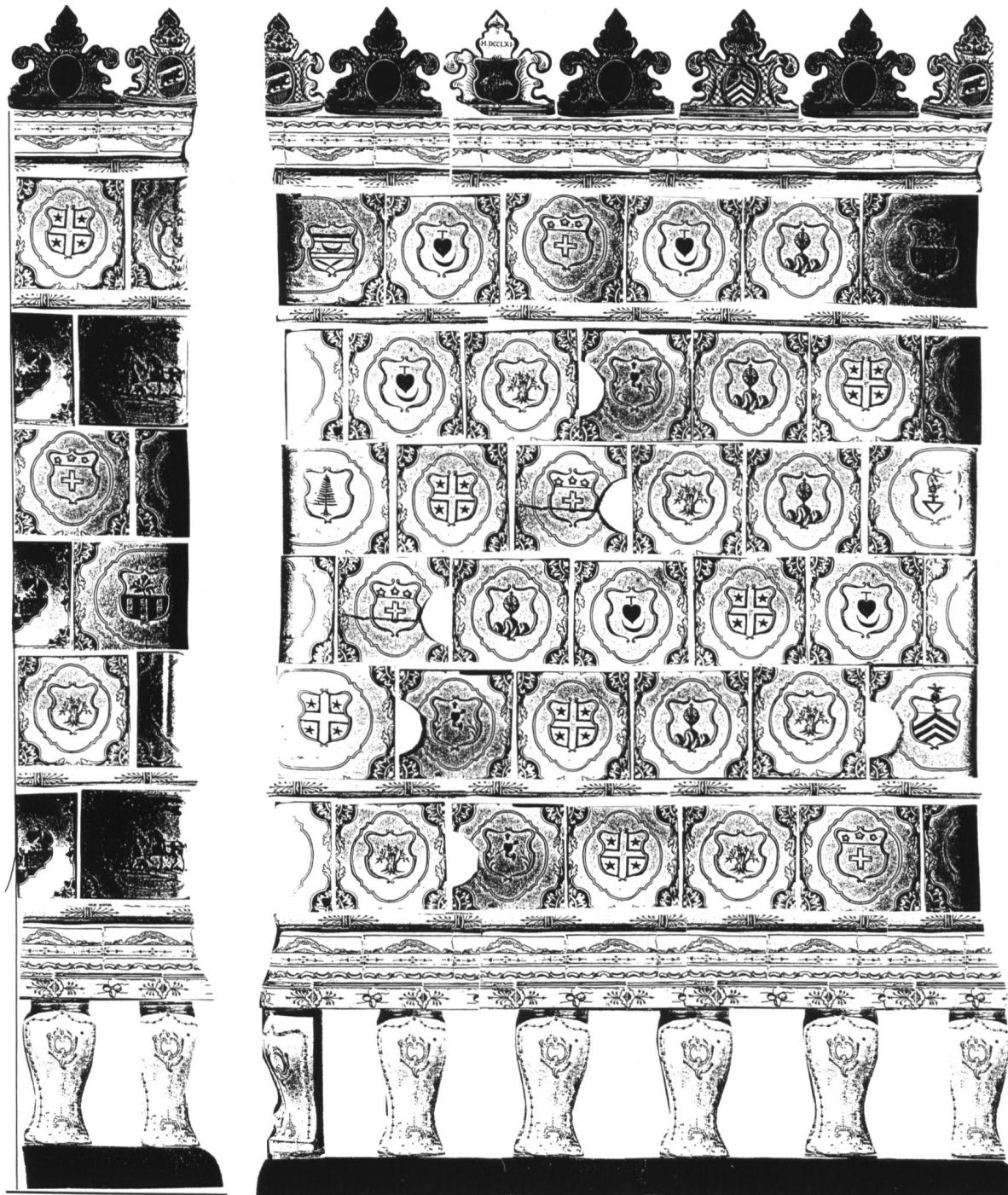
Nous pouvons imaginer que la plupart des catelles armoriées devaient se trouver sur l'avant

du poêle, les catelles historiées se trouvant apparemment sur les angles, leur décor se voyant sur les côtés<sup>100</sup>. Le poêle étant accolé au mur, afin de permettre son alimentation depuis une pièce située de l'autre côté de la paroi, les catelles d'angle ne pouvaient donc être placées que sur les angles de la face avant du poêle, le fond de celui-ci étant relié au mur par des catelles plates. Le poêle composite compte huit catelles d'angle armoriées<sup>101</sup> et trois catelles d'angle historiées. Il n'est pas possible de savoir si ces catelles d'angle étaient placées sur les côtés gauche ou droit. Par contre, chaque rangée de catelles ayant forcément deux catelles d'angle, il y avait donc au moins quatre rangées de catelles, si seules les catelles d'angle armoriées sont prises en compte<sup>102</sup>, et au moins six rangées si les catelles historiées sont incluses dans l'ensemble. C'est cette deuxième hypothèse qui nous séduit le plus et que nous appliquons pour la reconstitution que nous proposons.

Nous recréons ainsi, de manière hypothétique, un poêle d'environ 2 mètres de haut, large de 120 cm et profond d'environ 30 cm. Il faut relever qu'un poêle classique de cette époque comportait une frise inférieure et une frise supérieure, composées généralement de catelles plus étroites que les catelles principales et séparées de celles-ci par des bandeaux, soit de fines bandes de céramique, généralement en relief<sup>103</sup>. Nous supposons, dans cette



14 a, b et c. Proposition de reconstitution de l'auteur évoquant l'aspect que pouvait avoir le poêle de l'Hôtel de ville de Nyon au XVIII<sup>e</sup> siècle (côté gauche, face avant et côté droit), avec socle, pieds, frises et bandeau inférieurs, quatre rangées de catelles, frises et bandeau supérieurs et, enfin, catelles de couronnement. Il mesurait ainsi environ 200 cm x 120 cm x 30 cm (dessins au trait de Jonas Brack, Saint-Cergue).



15 a et b. Proposition de reconstitution: montage de l'auteur sur la base des catelles existantes reproduites à plusieurs exemplaires; les pieds et bandeaux sont ceux d'un poêle veveysan.

reconstitution, que deux des rangées de catelles armoriées furent utilisées à la manière de frises, séparées des autres catelles par un bandeau. Cette construction quelque peu inhabituelle nous permet de placer au moins trente-neuf catelles armoriées, dont une double, sur l'ensemble du corps du poêle, côtés compris, le quarante et unième écu figurant sur une catelle de couronnement<sup>104</sup> (ill. 14 a–c et 15 a–b).<sup>105</sup>

### Création d'un poêle composite

Il existe aux Archives cantonales vaudoises<sup>106</sup> un inventaire après décès de 1789 où se retrouve une note du potier Besançon faisant valoir une créance de 14 livres pour la construction d'un poêle dans la demeure de Jean-François Dériaz. Peut-être s'agit-il de celui de la salle à manger cité plus haut. Il ne peut en tout cas s'agir de celui aux catelles armoriées.

Jean-François Dériaz<sup>107</sup> étant mort en 1789, son frère Jean-Pierre Dériaz vendit la maison en 1792 à Marie Poupart, veuve de Théo[...]-François Gaudin, et à David-Antoine Gaudin. La maison appartint ensuite, en 1834, à Jean Gaudin, puis dès 1838 à sa fille, Charlotte-Françoise-Pauline Gaudin, veuve d'Henri Boizot; elle en était encore propriétaire en 1866<sup>108</sup>.

Le nom de David-Antoine Gaudin figure déjà dans le «role de 1759–1761; ainsi, il n'est pas impossible qu'en tant que membre d'un des conseils, il ait emporté certaines des catelles du poêle pour les réemployer chez lui. Cela expliquerait que des catelles du poêle de la salle à manger de l'immeuble aient été réutilisées sur le petit poêle portable pour le compléter<sup>109</sup>. On peut imaginer qu'un autre membre des conseils ait agi de même et il reste donc encore à retrouver l'autre moitié des quarante catelles.

### Vingt catelles historiques

Partant d'un poêle composite relativement anodin pour le profane, nous pouvons donc remonter à une commande officielle de la ville de Nyon, où les écus figurés semblaient être suffisamment éloquents pour qu'il n'y ait pas eu besoin d'indiquer les noms leur correspondant<sup>110</sup>. A l'image des panneaux aux armes des baillifs bernois, comme à Oron<sup>111</sup>, ou des peintures murales qui existaient alors dans maint siège baillival, comme à Chillon, les autorités nyonnaises se firent exécuter une sorte d'armorial peint sur céramique.

Donc, par recouplement entre catelles armoriées, catelle de couronnement de 1761, liste des conseillers et commande d'un poêle, en 1761 également, il est possible de redécouvrir un poêle armorié complètement oublié depuis bientôt deux siècles<sup>112</sup>, alors qu'il est conservé à quelques dizaine de mètres de l'endroit pour lequel il fut conçu.

Même si une certaine maladresse se remarque dans les représentations héraldiques, il faut tout de même relever que l'exemple de ce poêle couvert d'armoiries semble unique. Nous ne saurions en tout cas actuellement lui trouver un exemple comparable de la même époque dans la région<sup>113</sup>.

### Zusammenfassung

Ein kleiner Kachelofen wurde Anfang des 19. Jahrhunderts mit Kacheln aus dem 18. Jahrhundert zusammengesetzt. Diese sind verziert mit Wappen – soweit zugewiesen – einflussreicher Familien aus Nyon. Aufgrund der Anordnung können wir die erste Serie auf 1761 datieren, eine Arbeit von Samuel Bezançon (Vater oder Sohn), Hafner in Nyon. Die anderen gehören in die Zeit 1779 bis 1797. Diese verzierten einst den Ofen des alten Nyoner Rathauses, das 1804 verkauft wurde mit dem Ziel, das Schloss zu kaufen, das dann als Verwaltungsgebäude der Gemeinde diente und seit 1888 auch das Museum beherbergt.

Die bisher nicht veröffentlichten Kacheln beschreiben 16 Wappen, von denen zehn einwandfrei zugewiesen werden konnten. Diese bilden einen heraldischen Ofen, der in unserer Gegend einmalig ist.

*Adresse de l'auteur:* Vincent Lieber  
Musée historique et des porcelaines  
5, place du château  
CH-1260 Nyon

*Photographies du poêle:*  
Nicolas Spuhler, Actinic, Genève.

*Photographies des catelles de couronnement:*  
Aurelio Moccia, Musées de Nyon.

<sup>1</sup>Voir un exemple similaire de poêle recomposé in Catherine KULLING, «Poèles veveysans du XVIII<sup>e</sup> siècle armorisés et datés: un précieux outil de référence», dans *Des pierres et des hommes, Hommage à Marcel Grandjean, Bibliothèque historique vaudois*, n° 109, Lausanne, 1995, p. 467, ill. p. 466, fig. 2

<sup>2</sup>Celui-ci fut construit dès 1787 pour Jean-François Deriaz (ou de Riaz) (mort à l'âge de quarante ans en 1789) par l'architecte genevois Hans Ulrich Heldt, dont le travail demeure pour l'instant peu connu, à l'exception des bâtiments qu'on réalisa d'après ses plans en ville de Nyon (communications de Pierre-Antoine Troillet, historien d'art, sur ses recherches en cours. Qu'il trouve ici l'expression de nos remerciements pour ces indications). L'immeuble fut divisé en trois appartements au début de ce siècle; l'appartement dont nous parlons fut transformé il y a environ cinq ans. Que le propriétaire de l'immeuble autant que les locataires de l'appartement trouvent ici l'expression de toute notre reconnaissance pour leur intérêt constant et leur accueil toujours chaleureux.

<sup>3</sup>Il mesure 100 cm de haut, 67 cm de large et a une profondeur de 39 cm. Une grille en fonte a dû remplacer, vers 1880, une grille plus ancienne. Il comporte, en outre, un chauffe-plat et deux bouches d'aération. Ce petit poêle devait être placé dans un angle, comme semblent l'indiquer le côté gauche et l'arrière, dénus de presque tout catelle décorative, ainsi que l'emplacement de l'embouchure du tuyau, sur le dessus du poêle.

<sup>4</sup>On lit aussi «Bezençon». Voir à ce propos la catelle de 1750 reproduit in Edgar PELICHET, *Les charmantes Faïences de Nyon*, La Perchette, Nyon, 1985, p. 12.

Nous utilisons la graphie généralement utilisée par Bezançon lui-même dans les procès-verbaux et archives cités plus loin.

<sup>5</sup>Où sa famille était bourgeois depuis 1576.

<sup>6</sup>Cité (parfois?) dans les archives comme «Bezançon fils», on le verra plus loin.

<sup>7</sup>Archives du Musée historique et des porcelaines, Nyon.

<sup>8</sup>Catherine Kulling, conservateur-adjoint au Musée historique de Lausanne, prépare un travail sur cette dynastie de potiers de terre.

<sup>9</sup>Reproduit in *Coppet, Histoire et architecture*, sous la direction de Monique BORY, Cabédita, Yens sur Morges, 1998, p. 105, fig. 114a.

<sup>10</sup>Reproduit in *Coppet, Histoire et architecture*, op. cit., p. 121 fig. 130a, et 130b pour la catelle monogrammée et datée.

<sup>11</sup>En voir une reproduction in *Merveilles des châteaux de Savoie et du Dauphiné*, sous la direction de Pierre FAUCHEUX, collection Réalités Hachette, Hachette, Paris, 1972, ill. p. 215. Nos remerciements à Catherine de Marignac pour nous avoir signalé cet ouvrage.

<sup>12</sup>Reproduit in Edgar PELICHET, op. cit., p. 12. Ce poêle, remonté dans les années 1940, mêle deux types de catelles; il se trouve placé contre le mur extérieur du château, ce qui rend son alimentation en bois impossible.

<sup>13</sup>Armes non identifiées, qui ne peuvent correspondre aux Damond, propriétaires de la maison avant 1725, ou aux De La Fléchère, qui posséderent cette même demeure entre 1725 et 1802, selon deux renseignements fournis par Pierre-Antoine Troillet. Ce poêle doit donc certainement provenir d'une autre maison.

<sup>14</sup>Les sept groupes se définissent comme suit:

- A1: des catelles blanches du XIX<sup>e</sup> siècle.
- A2: des catelles blanches teintées du XIX<sup>e</sup> siècle.
- B3: des catelles ornées de scènes de genre ou de paysages avec quatre écoinçons liés par un filet bleu ornés de fleurons bleus,
- B4: des catelles ornées de paysages ou de scènes de genre avec quatre écoinçons liés par un filet bleu ornés de fleurons blancs,
- C5: des catelles ornées de scènes de genre dans un cartouche, avec quatre écoinçons rocaille ornés de guillochage ainsi que de volutes,
- C6: des catelles ornées d'un ou de deux écus dans un cartouche, avec quatre écoinçons rocaille ornés de guillochage et des volutes.
- D1: des catelles ornées de scènes de genre dans un cartouche, avec quatre écoinçons en forme de coquilles et des filets droit ornés en leur milieu de volutes.

<sup>15</sup>La classification de ces catelles en divers groupes ne répond qu'à un ordre pratique.

<sup>16</sup>On ne peut définir la provenance de ces catelles blanches, contrairement aux autres catelles décrites qui proviennent toutes de l'atelier des Bezançon.

<sup>17</sup>Il y a une ressemblance frappante entre le château sur son rocher peint sur la catelle et la silhouette du château de Nyon.

<sup>18</sup>Dans la salle à manger du même appartement se trouve un autre poêle, aussi de l'atelier des Bezançon, qui est composé de catelles identiques à celles du groupe B3 de ce petit poêle recomposé.

<sup>19</sup>Un motif similaire se trouve sur une catelle du poêle récemment (re)monté au château de Prangins. Cette catelle semble cependant plus ancienne de deux décennies. Soit Bezançon l'a copiée, soit il possédait un modèle (gravé ou dessiné) très semblable, puisque les catelles du poêle de Prangins (exception faite de celles de couronnement) ne peuvent, à notre avis, sortir de l'atelier des Bezançon. Le Musée historique et des porcelaines de Nyon a reçu en outre récemment quelques catelles de poêle, peut-être de fabrication genevoise, provenant d'une maison nyonnaise, et dont l'une est décorée, en couleur grenat, d'une scène de la même veine. On y voit une jeune femme habillée à la mode de 1784 (cette date figure sur l'une ces catelles) qui propose à un matou de lui donner le braquemart qu'il tient dans sa gueule en échange d'une petite souris qu'elle lui tend.

<sup>20</sup>L'écu est surmonté dans deux cas d'un heaume avec cimier (11 et 15) et une fois du seul cimier (5), sans même un tortil.

<sup>21</sup>Donald Lindsay GALBREATH, *Armorial vaudois*, 2 tomes, Slatkine, Genève, 1977 (réimpression de l'édition de 1934 et 1936).

<sup>22</sup>Les catelles armoriées sont numérotées par rangées, de haut en bas, celles du dessus du poêle venant à la fin.

<sup>23</sup> Normalement figure un monde, pour accentuer le jeu de mots entre les armoiries (roc-monde) et le nom Rochmondet.

<sup>24</sup> Roch et Rochmondet, famille citée dès 1487 à Chêserex; une branche établie à Nyon dès 1695 s'est éteinte vers 1850. Ces renseignements, ainsi que ceux concernant les familles qui suivent sont tirés soit de GALBREATH, *op. cit.*, 1977, soit de Henri DELEDEVANT et Marc HENRIODU, *Le livre d'or des familles vaudoises*, Slatkine, Genève, 1988 (réimpression de l'édition de 1923).

<sup>25</sup> Il est relativement courant de trouver un sapin comme meuble héraldique dans le Pays de Vaud, où on le nomme «vuarne» ou «vouargne». C'est grâce à une empreinte de cachet du XVIII<sup>e</sup> siècle collée sur un carton où se lit: «ancien cachet de la famille Veret, Nyon» que nous avons identifié ces armes (Musée historique et des porcelaines, Nyon n° d'inv. 1161, carton 7: environ un millier de cachets non clasées de la collection Jean Monnier). Veret, famille originaire de Gessenay (sous le nom de Wehren), bourgeoise de Nyon en 1685, éteinte vers 1900.

<sup>26</sup> Joly, famille originaire de Thonon, bourgeoise de Nyon en 1610, éteinte en 1878.

<sup>27</sup> Se pourrait-il qu'il y ait un jeu de mots avec bon dard, qui signifierait bonne flèche, et la famille nyonnaise Bonnard? Voir à propos de ce jeu de mots Germaine MEYER NOIREL, *L'ex-libris*, Paris, Picard, 1989, p. 95, ill. p. 97, n° 115.

<sup>28</sup> Ducoster, famille citée à Nyon dès 1550, éteinte en 1910. Voir aussi les armes de la famille Decosterd, très semblables.

<sup>29</sup> Cornillat (ou Cornilliat), famille citée à Vevey dès 1328; une branche est fixée à Nyon dès 1680 et à Dully, où elle avait une seigneurie, dès 1695; branche éteinte en 1789.

<sup>30</sup> Selon Henri DELEDEVANT et Marc HENRIODU, *op. cit.*, 1988, les armoiries des Duret, de Nyon, figureront in Charles Philippe DU MONT, *Armorial général de la Suisse romande*, manuscrit se trouvant dans la bibliothèque de la Société vaudoise de généalogie, aux Archives cantonales vaudoises. Monsieur Robert Pictet, que nous remercions ici, nous a communiqué le blasonnement (p. 95) de Du Mont pour «Duret, conseiller de Morges en 1743»: «Chevronné d'argent et de gueules de huit pièces», citant en outre deux ouvrages que nous n'avons pas consultés: «BARON, méthode, p. 86» et «RIETSTAP, p. 327». Le numéro d'inventaire de l'armorial manuscrit de Du Mont est ACV, PSVG, H 26.

<sup>31</sup> Les armes sont très proches celles d'une famille François, bourgeoise de Lausanne dès 1589, aujourd'hui éteinte.

<sup>32</sup> Reverdin, famille citée à Nyon dès 1490, éteinte en 1800.

<sup>33</sup> Puthod, famille de Sciez, en Haute-Savoie; bourgeoise de Nyon en 1609, éteinte après 1800.

<sup>34</sup> Aneth, famille bourgeoise du Châtelard, citée dès 1402 à Villeneuve; une branche, aujourd'hui éteinte, devint bourgeoise de Nyon en 1648.

<sup>35</sup> Goncerut, famille originaire de Benex et bourgeoise de Prangins, citée dès 1545; une branche établie dès 1619 à Nyon s'éteignit en 1795.

<sup>36</sup> De La Fléchère, famille noble du Faucigny citée dès 1370, établie à Nyon dès 1430, éteinte au début du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>37</sup> Vautier (ou Vaulthier, ou Vauthier), famille originaire de Coppet, bourgeoise de Nyon en 1640, éteinte en 1778. Les armes évoquent quelque peu celles de la famille Vautier, de Montreux, mais c'est surtout le V des armes qui induit cette identification possible. La famille Vautier, de Nyon, aurait porté dans ses armes tantôt un vautour, tantôt un cygne. Tous mes remerciements à Monsieur Gaëtan Cassina qui a bien voulu relire ces blasonnements qui évoquent, parfois, les joies de l'équilibrisme.

<sup>38</sup> Soit second syndic.

<sup>39</sup> Bâtiment qui fut vendu en 1804 par la Commune de Nyon afin de permettre l'achat du château de la même ville qui devint, dès lors, le siège de l'administration communale. C'est là que fut aussi installé le Musée de Nyon, dès 1888.

<sup>40</sup> GALBREATH, *op. cit.*

<sup>41</sup> A l'exception de la catelle de couronnement aux armes Cornillat, que l'on verra plus loin, et qui est citée in GALBREATH, *op. cit.*, t. 1, p. 151, avec la mention, erronée, de la date de 1761 qui figure en fait sur une autre catelle de couronnement aux armes de la ville de Nyon que l'on verra également plus loin.

<sup>42</sup> Alphonse DE MANDROT, *Armorial historique du Canton de Vaud*, Martignier, Lausanne, 1856 (2<sup>e</sup> édition 1880, sous le titre *d'Armorial historique du Pays de Vaud*).

<sup>43</sup> Collections du Musée historique et des porcelaines de Nyon, actuellement en dépôt aux Archives communales de Nyon; voir Théophile WELLAUER, *Inventaire des objets légués à la Société du Musée et à la Bibliothèque populaire de Nyon par feu Mr. J. Monnier*, n° 4 (manuscrit de 1868, au Musée historique et des porcelaines de Nyon).

<sup>44</sup> Sans numéro d'inventaire.

<sup>45</sup> De gueules à la bande d'or chargée d'un ours passant de sable. Les émaux sont partiellement indiqués ici.

<sup>46</sup> N° d'inventaire 4114, anciennement 334.

<sup>47</sup> D'argent à trois chevrons de gueules, au chef d'or chargé d'une corneille de sable. Les émaux ne sont pas indiqués ici.

<sup>48</sup> No d'inventaire 4116.

<sup>49</sup> Parti de gueules et d'azur au poisson d'argent brochant. Les émaux ne sont pas véritablement indiqués ici, mais il y a visiblement eu une tentative faite dans ce sens par le potier de terre.

<sup>50</sup> La quatrième catelle de couronnement conservée porte un médaillon ovale vide posé sur un guillochage décoratif, sans numéro d'inventaire (ill. 12). Elle est donc tout à fait semblable à celle portant les armes de Berne et à celle ornée de l'écu Cornillat.

<sup>51</sup> La catelle aux armes de Nyon porte un écu de forme identique à ceux des catelles du poêle. Les découpes et dimensions de ces quatre catelles de poêle sont similaires, et on peut supposer qu'elles proviennent toutes du même poêle; de plus, on retrouve sur trois d'entre elles ce guillochage décoratif qui orne également les angles des catelles plates. Toutes ces catelles de couronnement mesurent environ 19,5 cm de large, soit les mêmes dimensions que les catelles plates qu'elles devaient surmonter.

<sup>52</sup> Archives communales de Nyon (ACN), bleu A-27, 1761, p. 429. Tous mes remerciements à Elisabeth Bourban-Mayor, archiviste de la ville de Nyon, pour sa disponibilité constante.

<sup>53</sup> Il s'agit ici de la charge de métral, c'est-à-dire de régisseur, Henry étant le nom de famille.

<sup>54</sup> Les dates qui suivent le noms indiquent le moment de l'entrée en fonction de la personne citée.

<sup>55</sup> Pour «égrège», terme qui indique généralement une charge de notaire.

<sup>56</sup> Qui a demandé «son depar» en 1761 et ne fut pas remplacé.

<sup>57</sup> Celui qui est «mort» en 1761 et qui ne fut pas remplacé.

<sup>58</sup> ACN, bleu A-27, 1759, pp. 140–141

<sup>59</sup> ACN, bleu A-27, 1761, pp. 456–457. Le nombre des poêles de l'Hôtel de ville, comme nous le voyons, est difficile à déterminer. Il n'existe aucun plan de l'Hôtel de Ville tel qu'il pouvait être l'époque, mais peut-être que les traces des emplacements des poêles pourraient être retrouvées sur les lieux mêmes, malgré les transformations importantes effectuées vers 1940, sous la direction de l'architecte nyonnais Louis Genoud (communication de Madame Arielle Denoréaz, architecte à Nyon).

<sup>60</sup> Le terme de «poêle» est encore utilisé à cette date pour désigner la pièce dans lequel se trouve le fourneau en catelles, et pas uniquement ce dernier objet seulement, comme cela est à présent l'usage.

<sup>61</sup> Ce qui signifie que le poêle avait des catelles de couronnement. Ce type de poêle est rare; il semble avoir été spécialement destiné aux Hôtels de ville (communication de Catherine Kulling, que nous remercions ici). Le poêle devait être sur pieds, avec au moins quatre rangées de catelles, outre les bandeaux et frises, et surmonté des catelles de couronnement. Il ressemblait probablement aux poêles illustrés in Catherine KULLING, *op. cit.*, p. 468, fig. 5 et p. 469, fig. 7 (mais avec le couronnement en plus). Il faut signaler également le poêle qui se trouve au château d'Oron, illustré in Pierre GRELLET, *Châteaux vaudois*, Marguerat, Lausanne, 1946, p. 24. Nous reviendrons plus loin sur l'aspect que pouvait avoir le poêle nyonnais.

<sup>62</sup> ACN, rouge B-186, 1761.

<sup>63</sup> ACN, rouge A-25, 1761, p. 70.

<sup>64</sup> ACN, rouge A-25, 1761, p. 72.

<sup>65</sup> Ce qui signifie: pour reçu.

<sup>66</sup> ACN, rouge A-26, 1780, p. 49

<sup>67</sup> C'est à dire batz.

<sup>68</sup> Il s'agit du poêle du collège.

<sup>69</sup> ACN, rouge B-208, 1780.

<sup>70</sup> Très probablement Jean-Samuel, qui succède à son père mort cette même année 1787.

<sup>71</sup> ACN, rouge A-27, 1787, p. 71.

<sup>72</sup> ACN, rouge B-214, 1787.

<sup>73</sup> ACN, rouge A-27, 1789, p. 59. La pièce justificative (ACN, rouge B 214, 1789), là encore, n'apporte aucun détail supplémentaire.

<sup>74</sup> C'est à dire florins.

<sup>75</sup> ACN, rouge A-28, 1795, p. 71.

<sup>76</sup> ACN, rouge A-28, 1797, p. 88.

<sup>77</sup> ACN, rouge A-28, 1797, p. 88.

<sup>78</sup> La catelle aux armes Reverdil aurait-elle été la seule à être reposée? Nous l'ignorons. Il n'y a aucun lien, à notre avis, entre le chiffre de 24 nouvelles catelles et les membres du Conseil des vingt-quatre.

<sup>79</sup> Le style des catelles correspond en effet au goût des années 1750 à 1760, et on ne peut donc pas imaginer que les 24 catelles et bordures livrées en 1787, si elles étaient armoriées, puissent être une création de 1787. De plus, la catelle de couronnement aux armes de Nyon porte bien la date de 1761, ce qui étaye cette affirmation, 1761 ne pouvant être une date commémorative placée a posteriori.

<sup>80</sup> Buvelot, famille reçue à la bourgeoisie de Nyon en 1648.

<sup>81</sup> Gignoux, famille d'Eysins et de Givrins, bourgeoise de Nyon en 1648.

<sup>82</sup> Levrier, famille de Crassier citée à Nyon dès 1544, éteinte semble-t-il au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Certaines des familles citées ci dessus possèdent des armoiries attestées, mais celles-ci ne figurent pas parmi les seize armoiries des catelles. Elles ne peuvent donc être mises en rapport avec les armoiries non identifiées; il en va ainsi pour les Levrier, par exemple, qui portent, naturellement, un lévrier dans leurs armes.

<sup>83</sup> Une famille Matthieu venant de Gessenay est citée à Saint-Prex en 1500 et devint bourgeoise d'Aubonne en 1602.

<sup>84</sup> Natthey, famille de Nyon citée dès 1515, éteinte en 1916.

<sup>85</sup> Une famille Paris, à Lausanne, portait dans ses armoiries un bras tenant une pomme, en référence à celui qui fut aimé de la belle Hélène; la catelle 11 serait-elle une variante (très poussée) de ces mêmes armes?

<sup>86</sup> Testu, famille de Nyon admise à l'habitation en 1562, à la bourgeoisie en 1578, éteinte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Testu portaient trois lions passants, celui du milieu contourné. Le Musée historique et des porcelaines conserve une tasse à ces armes, non attribuées jusqu'à présent.

<sup>87</sup> ACN, rouge A-28, 1797, p. 68.

<sup>88</sup> Outre les noms de la liste de 1759–1761 auxquels ne correspond aucun écu.

<sup>89</sup> Là encore, une empreinte de cachet provenant de la collection Jean Monnier, citée plus haut, se retrouve à de multiples exemplaires, et provient sans doute d'une famille nyonnaise. On y voit un cœur enflammé transpercé d'une flèche et accompagné des initiales J.F.T.: GALBREATH, *op. cit.*, l'attribue à la famille Thomas, de Bex.

<sup>90</sup> On trouve ainsi dans l'armorial manuscrit de Jean MONNIER de 1857, cité plus haut, des armoiries qui semblent n'avoir jamais été utilisées par les familles à qui elles sont attribuées; c'est le cas, par exemple, pour la famille Bonnard, originaire de Grenoble, bourgeoise d'Arnex sur Nyon en 1753 et de Nyon en 1763, qui aurait porté soit «de gueules à trois bandes d'or ornées d'un liseré de sable à chaque côté» (vol. de texte II, p. 40), soit un chevron accompagné en chef de trois étoiles à cinq rais mal ordonnées et en pointe d'une étoile à cinq rais, les émaux n'étant pas indiqués (vol. de planches, pl. 66).

<sup>91</sup> Ce travail a été entrepris, mais ne donne aucun résultat concluant pour l'instant.

<sup>92</sup> C'est le terme local utilisé en 1797, par exemple, comme vu plus haut.

<sup>93</sup> ACN, bleu A-41, 1804, p. 431.

<sup>94</sup> ACN, bleu A-41, 1804, p. 492.

<sup>95</sup> ACN, bleu A-41, 1804, p. 449, pour les trois citations.

<sup>96</sup> ACN, bleu A-41, 1804, p. 483.

<sup>97</sup> Le Musée fut créé en 1860 et installé dès 1888 au château de Nyon. Le premier inventaire de 1869 ne mentionne aucune catelle (manuscrit dans les Archives du Musée historique et des porcelaines). Une carte postale portant la date manuscrite de 1933, conservée au Musée historique et des porcelaines de Nyon, nous montre «La cuisine vaudoise» qui y fut installée; on remarque sur l'étagère à droite les quatre catelles de couronnement citées ici. Il est possible qu'il y ait eu plusieurs catelles de couronnement simplement ornées d'un médaillon ovale, sans motif héraldique.

<sup>98</sup> Mais en fait trente-huit sur la liste de 1759, outre Monsieur Testu reçu membre honoraire en 1761, comme vu plus haut. Le chiffre n'est donc pas parfaitement immuable.

<sup>99</sup> Rappelons en effet qu'il y avait une catelle de couronnement pour le lieutenant baillival Cornillat, et que les armes du second syndic se trouvent jointes à celles d'un autre membre d'un des conseils sur une seule catelle.

<sup>100</sup> On y trouvait peut-être aussi quelques catelles armoriées.

<sup>101</sup> En comptant celle, tronquée, sur le dessus du poêle (l'autre fragment de cette catelle est sans doute placé en bas du côté droit du poêle composite, sur l'avant-dernière rangée).

<sup>102</sup> Deux écus au moins se voyaient alors sur les côtés.

<sup>103</sup> Voir un exemple de ce type dans Catherine KULLING, *op. cit.*, n° 15, p. 470, ill. n° 9, p. 470, détail à l'ill. n° 13c, p. 473.

<sup>104</sup> Ce sont les armes du lieutenant baillival Cornillat, entré au conseil en 1726; il était ainsi le plus ancien des magistrats de 1759–1761.

<sup>105</sup> Peut-être que toutes les catelles armoriées se trouvaient sur l'avant du poêle, mais cette supposition oblige à imaginer une rangée supplémentaire de catelles (si deux écus figurent sur des catelles d'angle), créant ainsi deux frises et cinq rangées de catelles. Les côtés ne seraient alors ornés que de scènes historiées et le poêle mesurerait 220 cm de haut. Une autre solution peut être envisagée: celle d'un élargissement de la face avant du poêle par l'adjonction d'une catelle armoriée supplémentaire par rangée. Le poêle mesurerait alors 140 cm de large. On peut en effet assez bien imaginer que les côtés ne comportaient que des catelles historiées, comme cela semble être le cas avec les catelles d'angle.

<sup>106</sup> Communication orale de Pierre-Antoine Troillet.

<sup>107</sup> Comme l'actuel propriétaire de l'immeuble a offert une quinzaine de catelles grenat du XVIII<sup>e</sup> siècle, retrouvées dans sa cave, au Musée historique de Nyon, il est difficile de savoir combien il y avait de poêles dans cet ancien hôtel particulier et où se situait précisément le poêle construit par l'atelier Bezançon qui est cité dans cet inventaire après décès.

<sup>108</sup> Indications de Pierre-Antoine Troillet.

<sup>109</sup> Ces deux poêles se trouvaient en tout cas dans l'immeuble lorsque l'actuel propriétaire l'acquit, en décembre 1944, comme il nous l'a lui-même précisé.

<sup>110</sup> Ce qui est le propre des armoiries, celles-ci représentant le nom.

<sup>111</sup> Voir *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, 4, *L'histoire vaudoise*, ill. p. 125.

<sup>112</sup> Et aussi d'identifier des armes qui paraissaient inconnues, celles des Veret.

<sup>113</sup> Voir à ce propos l'article de Romaine BERTELLETTO, «Catelles armoriées de poêles veveysans du XVIII<sup>e</sup> siècle», in *Archives Héraldiques Suisse*, 1997-II, pp. 114–122. Des seize poêles cités, un seul comporte trois catelles armoriées, les autres en ayant parfois deux et, plus généralement, une seule.